|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | WIPO-F |  |
|  | | |
| Avis n° 24/2020 | | |

**Arrangement de La Haye concernant l’enregistrement international des dessins et modèles industriels**

**République arabe syrienne : Réouverture de l’Office**

1. La Direction de la protection de la propriété industrielle et commerciale (DCIP) du Ministère du commerce intérieur et de la protection des consommateurs de la République arabe syrienne a informé le Bureau international de l’Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) qu’elle est rouverte au public depuis le 1er juin 2020.
2. Pour de plus amples informations, les utilisateurs du système de La Haye peuvent consulter le site Web de la DCIP à l’adresse suivante : <http://www.dcip.gov.sy/>, ou contacter la DCIP par courrier électronique à l’adresse suivante : intreg@dcip.gov.sy.
3. Des informations sur les mesures adoptées par les Offices de propriété intellectuelle et les mesures législatives et réglementaires mises en œuvre par les États membres de l’OMPI en réponse à la pandémie de COVID-19 peuvent également être consultées sur la page Web de l’OMPI de l’Instrument de suivi des politiques en matière de propriété intellectuelle en rapport avec la COVID-19, à l’adresse suivante : https://www.wipo.int/covid19-policy-tracker/#/covid19-policy-tracker/ipo-operations.

Le 10 juin 2020